<u>Grand Agadir/Mobilité urbaine : Le PDU fin prêt pour financement</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-08-2015 21:43:41

Un investissement de près de 4,3 milliards de DH Large concertation avec la population Une Société de développement local (SDL) pour la gestion du projet

Ce nouveau plan de déplacement urbain permettra de fluidifier la circulation dans le Grand Agadir, à travers la construction de voies de contournement et de voies structurantes sur 133 km. Les voies d'apaisement porteront, elles, sur 34 km

Le projet, validé, est fin prêt pour être déposé aux ministères de l'Intérieur et des Finances afin de bénéficier du Fonds d'appui des réformes de transport routier urbain et interurbain (FART). Sachant que le Programme d'actions du PDU, relatif à la période 2016/2022, va nécessiter un investissement global de près de 4,3 milliards de DH.

Les 9 communes formant le Grand Agadir concernées par le PDU se sont organisées en groupement d'agglomération du Grand Agadir. Celui-ci représente les communes de Dcheira-El-Jihadia, Inezgane, Aït Melloul, Lqliâa et Agadir. En plus des communes rurales de Taghazout, Aourir, Drarga et Temsia. «Ce projet ambitieux est porté par les communes, il n'émane pas d'un bureau d'étude, sans concertation, c'est plutôt la volonté politique de la ville d'Agadir et des autres communes réunies», déclare Tarik Kabbage, président de la Commune urbaine d'Agadir Ida Outanane et du groupement d'agglomération du Grand Agadir. La prochaine mission du groupement est la création d'une Société de développement local (SDL) pour la mise en oeuvre du projet du PDU dont la phase 4 vient d'être clôturée. Elle a permis la finalisation et l'approbation du document du PDU. C'est ainsi qu'une démarche de communication et de sensibilisation a été mise en place pour soutenir la concertation avec la population du Grand Agadir et ainsi légitimer le choix des préconisations de l'étude. Une approche participative dont les meneurs du projet sont fiers. En effet, lors de l'enquête publique, des registres ont été réservés, durant trois semaines aux sièges des communes, à l'inscription de suggestions et observations. Les observations recueillies aux registres communaux, sur le site web et lors des journées de travail avec les associations et le corps de métiers des préfectures, ont permis, après délibérations des partenaires du PDU, d'approuver les modifications demandées, et de les adaptater aux documents finaux de l'étude.

A terme, le Plan de déplacement urbain du Grand Agadir va permettre un apaisement du trafic. Et ce, par la résolution des problèmes de congestion constatés sur le territoire. Notamment à travers la construction de voies de contournement et de nouvelles voies structurantes, ce qui permettra l'apaisement de certaines traversées urbaines. Et aussi, le détournement du trafic de transit, des transports de marchandises et de matières dangereuses des zones les plus densément urbanisées par la réalisation d'une rocade urbaine. Le transport collectif sera de même fortement amélioré, principalement grâce à des mesures portant sur la couverture territoriale et sa priorisation sur la voirie, mais aussi par des mesures d'accompagnement du type système d'information et de

communication. Des mesures concernent les taxis, secteur dont la structure est complexe et particulièrement atomisée. Les mesures définies donnent la priorité aux transports collectifs et aux solutions permettant d'améliorer la circulation dans l'ensemble du Grand Agadir. Ce qui se traduit par une augmentation de 10,2 à 12,7% de la part du transport en commun. Concernant les principaux indicateurs de performance du PDU, ils seront marqués par une diminution de 7% du coût moyen des déplacements journaliers, d'une augmentation de 4% des modes doux comme la marche à pied et le vélo. Ainsi le nombre annuel de victimes d'accidents mortels diminuera de 31%. Et les émissions polluantes du transport de moins 12%.

Pour rappel, le PDU a été établi en concertation avec le Schéma directeur d'aménagement urbain de l'agglomération du Grand Agadir (SDAU). Jusqu'à 2022, il servira de référence pour toutes les décisions politiques et d'orientation pour le Grand Agadir.

2 lignes BHNS

LA première ligne de BHNS (Bus à haut niveau de service) reliera le port à Tikiouine en passant par la ville nouvelle, le souk et le complexe universitaire. Il est prévu de transporter entre 60.000 à 65.000 usagers par jour par ces bus de 18 mètres articulés, avec des navettes toutes les 4 minutes. Ce moyen de transport est rapide et respectueux de l'environnement. Il est aussi moins coûteux que le tram. Sachant qu'1 km en tramway est égal à 4 km en BHNS. Une deuxième ligne BHNS devrait relier Aït Melloul à Agadir en passant par Inezgane et Dcheira. En attendant cette révolution du paysage de la mobilité urbaine et interurbaine, le transport en commun dans le Grand Agadir et jusqu'à Chtouka Ait Baha est assuré par la société Alsa. Plus de 200.000 usagers empruntent chaque jour les 201 bus mis en service par Alsa.

leconomiste.com